



# PÉRIODE DE TRAVAUX SCOLAIRES

## ENTENTE ENTRE LE SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE ET L'AUTORITÉ PARENTALE

---

Aux parents du service de garde,

Nous désirons vous informer que nous offrons la possibilité aux enfants de prendre du temps pour réaliser leurs travaux scolaires (devoirs). Cela signifie qu'une éducatrice veillera à ce que les enfants puissent bénéficier d'un endroit calme pour pouvoir bien travailler. Cependant, les éducatrices ne sont pas responsables de l'exécution et ne forceront pas un enfant à les réaliser.

Nous aimerions savoir si vous voulez que votre enfant bénéficie de cette possibilité ou non.

Veuillez remplir le formulaire suivant et le retourner à la responsable du service de garde le plus rapidement possible.

Merci!

Natacha Michaud

Responsable du service de garde

418-547-5015



---

Coupon réponse

Je désire que mon enfant participe : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant

Lundi

Mardi

Ne participe pas

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_